



AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES
AGENCE UNE CARAVANE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE
ACTM POUR LE COMPTE DE SANRU ASBL

Source financement : SANRU ASBL

Référence : AVIS DC N°/SANRU/SECT-PRIVE/FM/NMF2/2020

Date de publication : 14 octobre 2020

Date de clôture : 22 octobre 2020 à 11H

A L'ATTENTION DES CANDIDATS SOUMISSIONNAIRES

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Paludisme est un problème majeur de santé et constitue un défi socio-économique en République Démocratique du Congo (RDC) où 97% de la population vit dans des zones avec des taux de transmissions de paludisme élevés et stables. Le paludisme impose une grande pression sur le système de santé déjà fragile dans le pays et a été décrit comme un frein au développement en RDC.

Environ la moitié de la population a recours au secteur privé lucratif (structures sanitaires privées lucratives, le secteur privé corporatif et officines formelles et informelles), principalement dans les villes (Littrell M et al, 2011), alors que ce dernier ne bénéficie pas du paquet d'interventions recommandé par le PNLP, ni ne rapporte leurs données à travers le SNIS. Il y a peu de coordination entre ce secteur et le secteur public. De plus, les directives n'y sont pas toujours appliquées et le suivi est inexistant. Ceci a pour conséquence une faible mise en œuvre de la politique nationale dans le secteur privé. À ceci s'ajoute le coût élevé des intrants et des services. Le secteur privé englobe aussi de nombreux autres acteurs, notamment ceux de la chaîne d'approvisionnement en intrants (fabricants, importateurs, grossistes, etc.).

Avec l'appui de DFID et un cofinancement du Fonds mondial, une intervention pilote dénommée Defeat Malaria a été menée à Kinshasa entre 2015 et 2017 pour l'accessibilité des ménages aux CTA de qualité recommandés par le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP). Afin de contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre le paludisme qui exige le diagnostic systématique de tous les cas de fièvre, le programme a introduit les Test de Diagnostic Rapide du paludisme dans les officines et quelques FOSA privées lucratives conformément aux directives nationales.

L'extension de la couverture de la prise en charge du paludisme au secteur privé a été retenue, dans le PSN/PNLP 2016-2020, comme une orientation majeure pour améliorer la qualité de la prise en charge dans ce secteur. Ainsi, en plus de la ville province de Kinshasa où il y a eu l'expérience pilote, le programme de promotion de la politique nationale de prise en charge du paludisme, Defeat Malaria SANRU, sous subvention du Fonds Mondial et mis en œuvre conjointement par SANRU asbl et la CAGF va être étendu dans les zones de santé de 6 autres



villes qui sont Kisangani (Province Tshopo), Goma. (Nord-Kivu), Kikwit (Kwilu), Bunia (Ituri), Matadi (Kongo Central) et Kindu (Maniema).

La mise en œuvre du programme Defeat Malaria sera accompagné de la distribution des TDR dans les officines et points de vente autorisés par le Ministère de la santé. Les officines pharmaceutiques et points de vente qui utilisent les TDR qui leurs sont dotés par le programme vont générer une quantité substantielle de déchets qui doivent être détruits de façon appropriée afin de garantir la sécurité environnementale. Ainsi, SANRU recrute une agence pour la collecte, l'évacuation et la destruction des déchets conformément aux normes définies par le Ministère de la santé.

Le PR SANRU asbl se propose d'utiliser une partie du montant de ces financements pour effectuer les paiements autorisés au titre de services d'une agence d'événements pour l'organisation d'une caravane motorisée (lancement campagne ACTm), Secteur privé

II. TACHES A ACCOMPLIR PAR LE PRESTATAIRE

Dans le cadre de la présente sélection, les Prestataires auront à accomplir, en étroite collaboration avec le représentant désigné de la Direction de SANRU ASBL, les tâches ci-dessous :

- Aligner quatre (04) camions type Euro Mobil avec branding SANRU (dont les maquettes seront fournies à l'attributaire),
- Aligner trente (30) motos avec branding SANRU (dont les maquettes seront fournies à l'attributaire),
- Assurer le catering pour quarante-deux (42) personnes les deux premiers jours et pour huit (8) personnes les deux derniers jours de la campagne,
- Acquérir et imprimer soixante-douze (36 x 2) T-shirts avec logo SANRU/ACTM, en prévoyant un T-shirt par jour, pendant les deux premiers jours,
- Réaliser de l'animation musicale avec DJ (Animateurs) (musique, groupe électrogène),
- Organiser l'encadrement de la caravane et de la campagne par des éléments de la Police Nationale Congolaise (PNC),
- Obtenir les autorisations requises pour ce type de manifestation (Hôtel de Ville, Communes, etc.)

III. PROFIL DES PRESTATAIRES

En plus de responsabilités sus - indiquées, toute Agence ou Organisation désirant manifester son intérêt doit remplir les critères suivants :

- Soumettre un protocole et un budget acceptable par SANRU asbl,
- Présenter l'agence à SANRU lors de la présentation du dossier de candidature : documents administratifs, attestation de bonne exécution, référence générale, etc.);
- Avoir en son sein un personnel ayant une expérience dans l'organisation et la gestion des caravanes motorisées avec animation musicale



- Une expérience d'interaction avec les autorités administratives de la Ville de Kinshasa

IV. DOSSIER D'OFFRE DE PRIX

Les soumissionnaires intéressés par cette cotation sont priés d'adresser leur demande par email à l'adresse électronique suivante : procurement@sanru.cd. Cette adresse servira également pour les échanges de clarification. Aucune offre ne sera transmise à cette adresse.

Ces dossiers, rédigés en langue française, seront déposés de manière suivante :

Les dossiers en dur sous pli fermé seront déposés au siège de SANRU, Sis 76 avenues de la Justice à Kinshasa/Gombe, avec inscription obligatoire de la référence complète du présent Avis sur l'enveloppe, au plus tard le 22 octobre 2020 à 11h00 l'heure de Kinshasa.

SANRU procédera à la vérification des références professionnelles renseignées dans le dossier et rejettera les candidatures portant des références fausses ou erronées.

1. Les Prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18 octobre 2020.

SOINS DE SANTE PRIMAIRES EN MILIEU RURAL (SANRU ASBL)

Adresse physique : 76, Avenue de la justice, Kinshasa/Gombe

République Démocratique du Congo

Tel : (+243) 971 019 124

Email: procurement@sanru.cd

Fait à Kinshasa, le 14 octobre 2020

Dr. NGOMA MIEZI KINTAUDI, MPH, Ph.D.
Directeur Exécutif